

fédération
des services
publics

jeunes
cgt

JEUNESSE lève-toi!

16 novembre 2017

TOUS ET TOUTES DANS LA RUE

TOUTES LES RAISONS POUR QUE LES JEUNES SE MOBILISENT CONTRE LES RÉFORMES DU GOUVERNEMENT

Depuis des années, les agents des collectivités territoriales, et notamment des jeunes de moins de 35 ans, subissent de plein fouet les réformes du Code du travail de nos gouvernements. L'action s'accélère avec le Président Macron. Les jeunes, très souvent embauchés en CDD ou emplois précaires, se retrouvent confrontés dès leur embauche à des problématiques liées à leurs déroulements de carrière :

- Gel du point d'indice, alors que ces agents commencent leurs carrières professionnelles avec des échelons et des indices au plus faibles ;
- Embauche sous des contrats CDD favorisant les difficultés de logements et de perspectives professionnelles ;
- Réduction des budgets de formation ;
- Suppression des contrats aidés où beaucoup de jeunes sont recrutés ;
- Baisse des APL réduisant ainsi leur pouvoir d'achat ;
- Suppression de 70000 postes dans la Fonction publique territoriale sur 5 ans...

PRIVÉ/PUBLIC MÊME COMBAT

Loi travail, la suite... mais en pire !

Le principe de ce projet, réclamé par le Medef depuis toujours, est de faciliter les licenciements, de détruire les protections des salariés pour soi-disant mettre fin au chômage.

Il est évident que cette loi ne mettra pas fin au chômage, mais développera, bien au contraire, la précarité, des salaires encore plus bas, des conditions de travail encore plus dégradées, du temps de travail allongé avec des temps de repos et/ou de récupération réduits et donc des conditions de santé au travail largement attaquées.

Les premiers éléments connus sont :

→ Négociations à la carte dans les entreprises :

- **Contrat de travail** : les règles pour mettre fin aux CDI : le gouvernement souhaite encore faciliter les licenciements aujourd'hui avec le projet loi travail 2.
- **Durée du travail** : les temps de récupération ou qui délimitent le travail de nuit pourraient être revus entreprise par entreprise et donc, à terme, dans les collectivités.
- **Santé et sécurité** : tous les jours, 1 à 2 salariés meurent au travail en France. Le gouvernement veut renvoyer à l'entreprise, au service, la responsabilité de définir les règles d'information et de protection des salarié·e·s. La seule chose qui resterait définie par la loi, ce sont les seuils d'exposition aux risques. Le gouvernement met ainsi en danger des millions de salariés, publics comme privés.
- **Salaires** : traités par les accords d'entreprise et non par les accords de branche, ils pourraient être revus à la baisse.

RIEN NE JUSTIFIE TOUTES CES RÉGRESSIONS SOCIALES

Il est grand temps de mettre un coup d'arrêt à cette politique et d'exiger de véritables mesures de progrès social en faveur des salarié·e·s, des jeunes, des retraité·e·s. Notre pays en a largement les moyens : la France est championne d'Europe des dividendes versés à ses actionnaires (54 milliards d'euros l'an dernier).

- Il est possible de réduire le temps de travail, d'augmenter les salaires et de renforcer les garanties collectives ;
- Il est possible de développer les services publics pour améliorer le quotidien des populations dans tous les territoires ;
- Il est possible de renforcer la protection sociale des populations par une reconquête de notre Sécurité sociale solidaire, universelle, à partir des richesses créées par notre travail.

Que l'on soit salarié·e du public ou du privé, étudiant·e, jeune, retraité·e ou privé·e d'emploi, nous sommes tou·te·s concerné·e·s et nous avons toutes les raisons de nous mobiliser.